

DTC
Diphtérie
Tétanos
Coqueluche

Vaccination contre la Diphtérie, le Tétanos, la Coqueluche

(Ce document est destiné au médecin et à l'infirmier(ère) de l'école)

Madame, Monsieur, Chers parents,

Notre service/centre se propose d'administrer **gratuitement** le vaccin Boostrix® contre la Diphtérie, le Tétanos et la Coqueluche. La vaccination comporte 1 dose et pourra se faire au cours de l'année scolaire, mais seulement **avec l'accord parental (autorisation signée)**.

CE VACCIN PROTÈGE CONTRE 3 MALADIES :

Diphtérie : maladie respiratoire qui peut s'accompagner d'une angine sévère dite « à fausses membranes » rendant la respiration difficile et s'accompagnant souvent de nausées, vomissements, maux de tête et fièvre. Dans de rares cas des complications graves (cardiaques, rénales...) peuvent apparaître et la maladie peut s'avérer mortelle.

Tétanos : maladie grave, caractérisée par des contractures musculaires très douloureuses. La paralysie des muscles respiratoires peut entraîner la mort.

Coqueluche : maladie très contagieuse qui se caractérise par de violentes quintes de toux associées à des difficultés respiratoires. La vaccination est conseillée afin que cette bactérie circule moins dans la population et afin ainsi de protéger les plus petits particulièrement fragiles.

LA VACCINATION :

Votre enfant recevra une injection dans le haut du bras.

RÉACTIONS APRÈS LA VACCINATION :

Certains effets indésirables sont possibles après une vaccination.

Ils sont généralement sans gravité et ne durent que quelques jours: rougeur, légère douleur à l'endroit où l'injection du vaccin est faite et fièvre de courte durée.

Prenez contact avec votre médecin traitant si les effets indésirables durent plus longtemps ou ne s'améliorent pas.

QUI PEUT VACCINER ?

L'équipe de médecine scolaire peut vacciner gratuitement votre enfant.

Votre médecin traitant peut également vacciner. Le vaccin est gratuit, mais uniquement s'il est commandé par votre médecin. Vous ne devez donc pas l'acheter en pharmacie. Contactez votre médecin pour plus d'information. La consultation reste toutefois payante.

AUTORISATION DE VACCINATION

Merci de nous renseigner votre choix à la page suivante.

Pour plus d'informations sur la vaccination :



La participation de l'enfant au programme de vaccination engendre un traitement de données à caractère personnel pour lequel l'ONE est responsable de traitement.

Le traitement de données est obligatoire, en vue de documenter les actes médicaux réalisés (article 9 de la loi du 28/08/2002 relative aux droits du patient, article 35 de la loi du 22 avril 2019 relative à la qualité de la pratique des soins de santé, article 13 du Décret du 1^{er} février 2024 relatif au traitement des données à caractère personnel dans le cadre des programmes de médecine préventive, art. 19/2, 5., du Décret du 17 avril 2019 relatif à la promotion de la santé à l'école et dans l'enseignement supérieur hors universités).

Ce traitement inclut un enregistrement dans un Registre vaccinal sécurisé (base de données e-vax). Afin d'assurer le suivi des vaccinations, ces données sont aussi partagées avec le coffre-fort sanitaire de la région où l'enfant est domicilié, disponibles pour des professionnels des soins de santé qui ont une relation de soin avec le patient (médecins, consultations de l'ONE, services de promotion de la santé à l'école).

Les données seront conservées également dans le dossier médical de votre enfant durant 30 ans.

Pour permettre leur traitement ultérieur à des fins d'épidémiologie et de statistique, les données sont anonymisées. Les données sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Vous disposez (sans frais), notamment, d'un droit d'accès et de correction des données. Pour découvrir l'ensemble des droits : www.one.be/politique-de-confidentialite

Pour exercer ces droits : DPO, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles ou par courriel à l'adresse DPO@one.be.

Pour l'exercice de vos droits relatif au partage des données : www.reseausantewallon.be/patients/je-minforme/mes-droits-en-tant-que-patient

► AUTORISATION À COMPLÉTER



Autorisation de vaccination 2026 - 2027

(Ce document est destiné au médecin et à l'infirmier(ère) de l'école)

NOM, Prénom de l'élève :

Date de naissance : / /

École :

Classe :

NUMÉRO NATIONAL BELGE DE L'ENFANT :

.....



VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE LA CARTE DE VACCINATIONS DE VOTRE ENFANT OU DES PAGES VACCINATION DE SON CARNET DE SANTÉ.

VEUILLEZ COCHER LA CASE DE VOTRE CHOIX

- ☐ Mon enfant a déjà reçu 1 dose du vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos et la Coqueluche à 15-16 ans.
Veuillez préciser la date ou nous fournir une copie de la carte de vaccinations.
Dose reçue le / /
- ☐ Je demande à l'équipe de médecine scolaire d'administrer gratuitement le vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos et la Coqueluche.
- ☐ Je demanderai au médecin traitant (généraliste ou pédiatre) de vacciner mon enfant.
- ☐ Je ne souhaite pas faire vacciner mon enfant actuellement pour la raison suivante :
.....

POUR NOUS PERMETTRE D'OFFRIR UN SERVICE DE QUALITÉ, MERCI DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS :

- Votre enfant a-t-il déjà eu une allergie grave à la vaccination (gonflement de la bouche ou de la gorge, difficulté à respirer ou problème cardiaque) ? ☐ OUI ☐ NON
- Votre enfant souffre-t-il d'une maladie neurologique qui n'est pas sous contrôle ? ☐ OUI ☐ NON
- En cas de données manquantes, j'autorise le médecin/l'infirmier(ère) scolaire à contacter la consultation ONE ou le médecin (généraliste, pédiatre) ayant vacciné mon enfant : ☐ OUI ☐ NON

Coordonnées de la consultation ONE et/ou du médecin traitant (nom, adresse, téléphone) :
.....

Nom(s) du/des parent(s)/responsable exerçant l'autorité parentale :

Adresse :

Numéro de téléphone : /

Date : / /

SIGNATURE :